



SNCD - INFO



BULLETIN D'INFORMATION DES ADHERENTS

N° 2018 / 13 – 9 MAI 2018

CAPC		
SOMMAIRE	Compte rendu de la CAPC n°3 du 2 mai 2018 - Postes offerts en enquête aux IR2/IR3	5 PAGES

L'ESSENTIEL DU BI

- ⇒ Un nombre de postes en enquête équivalent à celui de la CAPC du 6 mars.
- ⇒ Un nombre de candidatures très limité malgré la diversité des postes offerts.
- ⇒ Un manque d'attractivité pour les fonctions de chef de service sans promotion.

La CAPC n°3 a siégé le mercredi 2 mai 2018 sous la présidence de Mme DEBAUX, sous directrice A, assistée par M. DECANTER, chef du bureau A/2 et de leurs collaborateurs.

L'USD FO, qui détient 2 sièges sur 4 dans cette configuration, était représentée par Françoise PETIT (DI Bretagne Pays de la Loire) et Pascal TSCHAEN (DR Mulhouse) pour les IR2, Sébastien RUAULT (DR Bretagne) pour les IR3, François ALBINI (DR Amiens) et Catherine BONIGEN (DR Mulhouse) pour les IR1.

Les autres organisations syndicales représentées dans cette formation sont Solidaires Douanes (1 siège en IR2) et la CFDT (1 siège en IR3).

Calendrier : Les postes de chefs de services offerts aux IR2/IR3, sans changement de grade font l'objet de trois CAPC par an, deux au premier semestre et une au second semestre. Cette CAPC était la dernière du premier semestre.

La prochaine CAPC du même type aura lieu à l'automne (fin septembre ou début octobre) avant que les mouvements ne soient figés en perspective des élections professionnelles de décembre 2018.

EXAMEN DES CANDIDATURES

Éléments statistiques :

- 18 postes offerts : 1 poste de chef d'un bureau de douane, 5 poste d'adjoint au chef d'un bureau de douane, 1 poste au CSRH, 1 poste de chef de pôle contrôle dans un bureau de douane, 1 poste de responsable de service dans une DI, 3 postes de responsable dans un service à compétence nationale (SARC, DNRED DOD et DNRFP), 1 poste de chef de service Viti-CI, 1 poste d'adjoint au chef de service à St Pierre et Miquelon, 1 poste d'adjoint au chef de CSP, 2 postes de CSDS encadrant une grande unité, 1 poste d'adjoint à un chef divisionnaire.

- 8 postes à profil pour lesquels une fiche de poste détaillée accompagnait l'enquête, précisant en outre les coordonnées de la personne à contacter obligatoirement par les candidats.

- 18 candidatures ont été examinées dont 6 candidatures d'IR2 et 12 candidatures d'IR3. 5 IR2 et 5 IR3 ont été retenus comme chefs de service à l'issue des débats.

- 8 postes restent cependant non pourvus à l'issue de la CAPC : absence totale de candidatures pour plusieurs postes et des candidatures non retenues dans d'autres cas (la plupart du temps en raison d'un dossier globalement moyen, ou d'un profil inadapté au poste sollicité).

Examen des candidatures :

1- Rappel

☞ Les candidatures font l'objet d'avis hiérarchiques de la direction d'appartenance et pour les postes à profil d'une fiche d'entretien établie par la personne à contacter obligatoirement reprise sur la fiche de poste.

☞ Il est précisé que cette fiche d'entretien est destinée à donner un éclairage sur l'adéquation de la candidature au poste sollicité et constitue un document de travail mis à la disposition des élus en CAPC .

☞ Cette fiche n'a toutefois pas vocation à alimenter le dossier individuel, à la différence de la fiche de candidature où figurent des avis hiérarchiques.

2- Déroulement de la CAPC

La plupart des choix proposés par l'administration ne donnent lieu à aucune remarque particulière.

Pour autant, les débats ont porté sur l'analyse des capacités des candidats à occuper les postes sollicités, notamment du point de vue managérial. Au fil des CAPC il apparaît en effet que le critère des capacités managériales est essentiel pour les fonctions de chef de service.

Cette analyse est fondée à la fois sur une préoccupation d'efficacité administrative et un souci de ne pas mettre en difficulté des candidats qui n'auraient pas mesuré tous les enjeux managériaux des fonctions pour lesquelles ils postulent.

Les interventions des élus de l'USD FO ont visé à faire ressortir, dans certains cas, que la faculté d'adaptation au changement ou à une charge de travail importante déjà démontrée par le parcours professionnel et la qualité du dossier constituait également un atout important pour pallier un profil *a priori* pas complètement adéquat au regard de la technicité d'un poste ou des difficultés de contexte.

Par ailleurs, l'administration a affiché une certaine volonté d'ouverture concernant l'accès à certains postes dans le cadre de la refondation de la DNRED, ce que l'USD FO approuve totalement.

Les postes non pourvus seront soit proposés de nouveau en enquête aux IR2/IR3, soit proposés en accession au grade d'IR3 par tableau d'avancement dès le mois de juin. Chaque situation fera l'objet d'un examen spécifique en lien avec les directions concernées.

COMMENTAIRES DE L'USD-FO

⇒ Plus de la moitié des postes offerts sont des postes à profil, en particulier dans les services outre mer ou les services à compétence nationale comme la DNRED, la DNRFP et le SARC, ainsi que des services spécifiques comme le CSRH ou le CSP.

⇒ Les élus USD FO s'attachent à vérifier la cohérence des choix réalisés en fonction de l'ensemble des informations mises à leur disposition (fiches d'entretien, CREP, avis hiérarchiques sur les candidatures) avec le respect de la qualité des dossiers des candidats et des règles de gestion appliquées en CAPC.

ATTENTION ATTIRÉE

⇒ Le fait pour un IR3 d'occuper des fonctions de chef de service permet un accès plus rapide au grade d'IR2 par tableau d'avancement puisque sont nommés IR2 prioritairement les IR3-3 chefs de service au 1er octobre de l'année du TA au grade d'IR2.

VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE LE NOM DE VOTRE REPRÉSENTANT USD-FO ?

Les noms sont accessibles sur le site du SNCD : sncd.info dans la rubrique "Organisation interne" , ou dans la Voix des Cadres que vous recevez chaque trimestre.

Pour toute question relative aux CAPC, n'hésitez pas à les contacter plusieurs jours avant la date de la CAPC afin de garantir un meilleur suivi de votre situation.

COTISATIONS 2018

Je sais que vous êtes attachés à un bon fonctionnement du SNCD-FO, seule organisation représentative à défendre spécifiquement les intérêts des agents de catégorie A de la DGDDI. Notre bon fonctionnement repose sur le versement par les adhérents le plus tôt possible dans l'année des cotisations 2018.

Salvatore LUNESU, président du SNCD-FO

Le chèque est à libeller à l'ordre du : SNCD FO

Je rappelle que les adhérents bénéficient d'un crédit d'impôt égal aux 2/3 de la cotisation versée.

EXEMPLE : UNE COTISATION DE 183 € REVIENT APRES CREDIT D'IMPOT A 61 €

	Gratuit	Après crédit d'impôt			
- Inspecteurs-élèves	Gratuit		- DSD 2 des 1er et 2e échelons	195 €	65 €
- Inspecteurs du 1er au 2e échelon	99 €	33 €	- IR 1 du 1er au 3e échelon - IP 1 du 1er au 3e échelon - DSD 2 des 3e et 4e échelons	204 €	68 €
- Inspecteurs des 3e et 4e échelons	108 €	36 €	- DSD 2 des 5e et 6e échelons - CSC 2F - CSC 1F	213 €	71 €
- Inspecteurs des 5e et 6e échelons	123 €	41 €	- DSD 1 tous échelons - CSC2 - CSC1	225 €	75 €
- Inspecteurs des 7e et 8e échelons	147 €	49 €	- DPSD - Administrateur des douanes - Administrateur civil	231 €	77 €
- Inspecteurs du 9e au 11e échelon	168 €	56 €	- Administrateur supérieur des douanes - Administrateur civil HC	243 €	81 €
- IP2 des 1er et 2e échelons			- Administrateur général des douanes	249 €	83 €
- IR3 du 1er au 3e échelon	183 €	61 €			
- IP2 des 3e et 4e échelons					
- IR2 du 1er au 3e échelon	195 €	65 €	- Retraité	63 €	21 €
- IP2 du 5e au 7e échelon					

✂-----

BULLETIN D'ADHÉSION

Rayer la ou les mentions inutiles :

« nouvel adhérent », « renouvellement d'adhésion », « changement de situation »

Tableau à servir impérativement en cas de :

Première adhésion ou de changement de situation administrative ou familiale.

A RETOURNER AU : SNCD-FO (chèque libellé à l'ordre du SNCD-FO)

46, rue des Petites Écuries – 75010 PARIS

NOM

Prénom

Date et lieu de naissance

Grade, échelon et fonctions

Adresse administrative :

Téléphone :

mél :

Coordonnées personnelles (facultatif) :

Je souhaite adhérer au prélèvement mensuel (sur 12 mois) : trimestriel annuel : **REmplir le FORMULAIRE**